



Mon ami avec qui nous avons une petite fille de 3 ans et une mais

Par **emeline60**, le **23/09/2009** à **14:05**

Bonjour,

Mon ami avec qui nous avons une petite fille de 3 ans et une maison que nous venons de faire construire fevrier 2008 .Me dit en rentrant de son travail que il prefere me le dire avant que cela aille plus loin du faites de nous avoir promis de tout nous dire .Que il a rencontré une ancienne collegue de travail et qu'ils ce sont embrassé .Je tombe de tres haut tres blessé tres mal

Etant elle aussi en comcubinage de colere j'ai tel a son mari et je lui est tout dit qu'elle avait detruit ma vie et celle de ma fille et de mes autres enfants .

Il a tel a mon ami sur son lieu de travail et mon ami a dit que c'etait faux alors qu'il ma fait voir des mails ecris d'elle des texto ecris je t'aime .De la sa maitresse ma tel et insulté je lui est racroché au nez .Elle a envoyer un texto en disant a mon ami qu'elle deposais plainte pour atteinte a la vie privé ma question je risque quoi ????